

Belle famille de soldat Picard

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Joseph Picard**, donne les éléments suivants :

Lors du conseil de révision (classe 1892), il a déclaré résider à Cazères (Haute-Garonne) et être sans profession.

Il est né le 1^{er} avril 1872 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Jean Marie Gabriel Picard et de Saint-Blancat Marie, domiciliés à Cazères.

Il avait les cheveux, les sourcils et les yeux bruns, le front rond, le nez moyen, la bouche moyenne, le menton rond et le visage plein. Il mesurait 1.55 m. Degré d'instruction : 3.

Engagé volontaire en exécution de l'article 59 de la loi du 15 juillet 1889, pour 3 ans le 25 octobre 1890, à la mairie de Cazères pour le 4^e régiment de Zouaves, arrivé au corps le 29 octobre et soldat de 2^e classe le dit jour.

(Ndr : A cette époque, le 4^e régiment de zouaves est cantonné à [Tunis](#)).

Nommé soldat de 1^{ère} classe le 9 septembre 1893.



Envoyé le 20 octobre 1893 en congé, en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 25 du dit mois. Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la réserve de l'armée active le 25 octobre 1893.

A accompli une 1^{ère} période d'exercices dans le 83^e régiment d'infanterie de Saint-Gaudens du 24.08 au 20.09.1896.

A accompli une 2^{ème} période d'exercices dans le 83^e régiment d'infanterie de Saint-Gaudens du 24.08 au 10.09.1899.

Passé dans l'armée territoriale le 25 octobre 1903.

Nommé caporal le 17 novembre 1905.

Classé « non disponible » de l'administration départementale en qualité d'ouvriers d'octroi à Toulouse du 15 décembre 1905 au 8 juillet 1909.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 20 novembre 1914.

Placé en sursis d'appel le 2 mars 1915 jusqu'au 1^{er} mai 1915, au titre de l'octroi de Toulouse.

Sursis renouvelé le 24 avril 1915 jusqu'au 15 juin 1915.

Sursis renouvelé du 8 juin 1915 jusqu'au 31 juillet 1915.

Sursis renouvelé du 23 juillet 1915 jusqu'au 30 septembre 1915.

Sursis renouvelé du 28 septembre 1915 jusqu'au 30 novembre 1915.

Sursis renouvelé du 30 novembre jusqu'au 31 décembre 1915.

Placé en sursis jusqu'à nouvel ordre le 15 novembre 1915.

Libéré du service militaire le 1^{er} décembre 1918 (Dépêche ministérielle du 15.11.1918).

Campagne :

En Tunisie du 27 octobre 1892 au 21 octobre 1893.

(Ci-contre : médaille commémorative Tunisie 1892-1893)



Les ouvriers d'octroi :

*Les octrois étaient des **impôts** que les communes étaient autorisées à percevoir sur certains objets destinés à la consommation locale, pour faire face à leurs dépenses.*

Les octrois existaient déjà sous l'Ancien Régime, ils furent supprimés par l'Assemblée constituante (1791), au grand détriment des communes, qui se trouvaient privées des ressources indispensables aux services dont elles avaient la charge. Les octrois furent rétablis, à Paris d'abord, puis dans quelques autres communes, et enfin d'une façon générale, par les lois du 27 vendémiaire an VII, 27 frimaire et 5 ventôse an VIII.

Les octrois étaient, par leur nature, de véritables contributions indirectes, perçues, au profit des communes, au lieu d'être perçues au profit de l'État. Il ne faut pas les confondre avec les « droits d'entrée », qui étaient établis, au bénéfice du Trésor Public, sur l'alcool et les liquides assimilés à l'entrée des villes d'une population de 4000 âmes et au-dessus.

Les employés d'octroi, douaniers en uniforme, étaient parfois appelés "gabelous" :

